

Janvier 2019

Info travaux

N°2

Soucieux de préserver et d'améliorer votre cadre de vie et votre confort, l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE), en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne, réalise des travaux d'aménagement près de chez vous.

RÉAMÉNAGEMENT DU PASSAGE ET DE LA RUE JEAN DE LA FONTAINE

Quartier Châteaureux/Chappe-Ferdinand

Dans la continuité des opérations déjà réalisées dans le secteur Chappe-Ferdinand et comme présenté lors de la réunion d'information au public le 17 mai dernier, l'EPASE poursuit la requalification des espaces publics du quartier par le réaménagement de la rue et du passage Jean de la Fontaine.

Répartis en trois phases, ces travaux ont pour objectif de renforcer le maillage des espaces publics, permettant de relier le centre ville à la gare Châteaureux via la colline du Crêt de Roc.

Phase 1 (17 sept. - 31 janv. 2019) : Aménagement du passage Jean de la Fontaine (de la rue de Roubaix aux escaliers)

Phase 2 (07 janv. 2019 - avril 2019) : Aménagement de la rue Jean de la Fontaine (de la rue Neyron à la rue Ferdinand)

Phase 3 (jan. - mars 2019) : Aménagement du passage Jean de la Fontaine (des escaliers à la rue Neyron)

(sous réserve d'évolution en fonction de l'avancement du chantier et des conditions météorologiques).

La phase 2 des travaux prévue du 07 janvier au 11 février puis du 18 mars au 09 avril comporte deux étapes :

- Reprise partielle des réseaux (assainissement, électricité, télécom, ...);
- Reprise complète des revêtements de surface (enrobés et pavés granit).

Des nuisances (bruits et poussières) sont à prévoir durant la phase des travaux.

Impact sur les usages

Circulation RUE DE ROUBAIX : 

La circulation automobile sera interdite du 07 janvier au 31 janvier sur la rue de Roubaix.

L'accès aux garages situés dans la rue de Roubaix sera maintenu sous réserve de la nature et de l'avancement des travaux.

A compter du 31 janvier, la circulation automobile sera de nouveau autorisée rue de Roubaix

Circulation RUE JEAN DE LA FONTAINE : 

La circulation automobile sera interdite du 07 janvier au 11 février puis du 18 mars au 09 avril sur la rue Jean de la Fontaine.

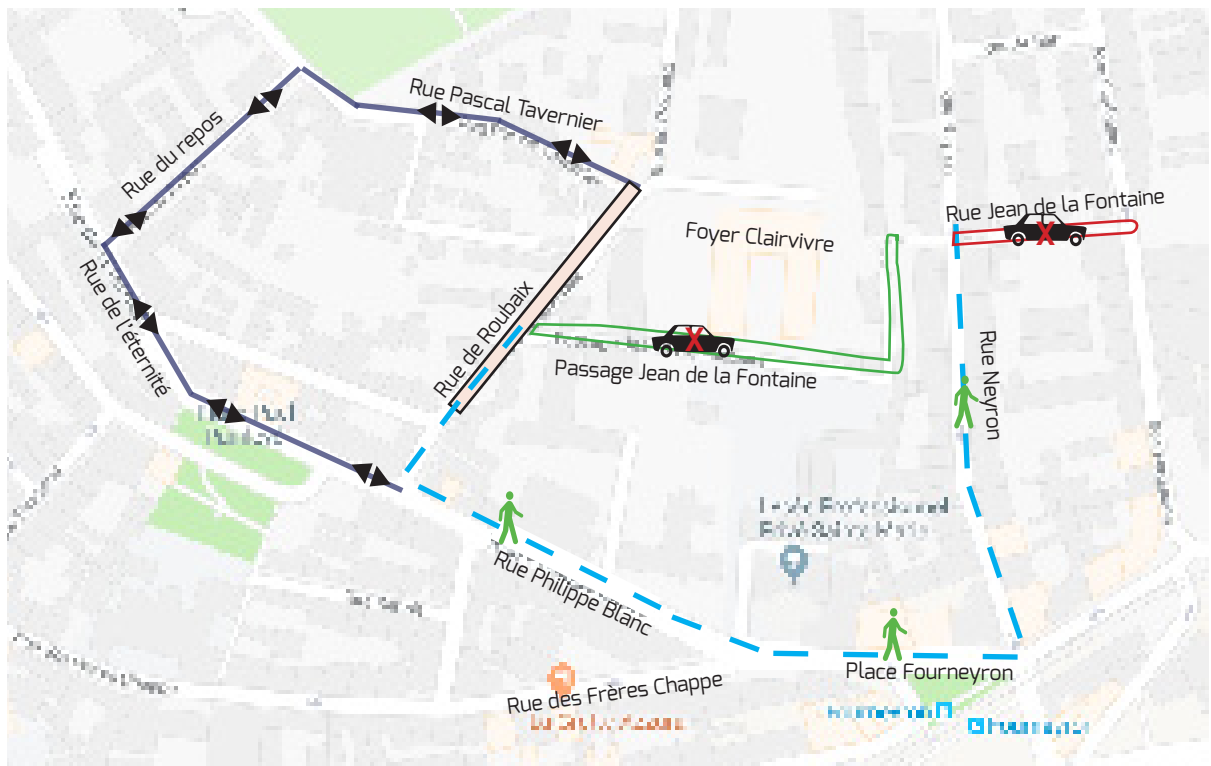
L'accès aux garages situés dans la rue Jean de la Fontaine sera maintenu sous réserve de la nature et de l'avancement des travaux.






Hors des dates évoquées ci-dessus, la circulation automobile est autorisée rue Jean de la Fontaine.

La suite au verso



Itinéraire automobile du 07 janvier au 31 janvier 2019



-  Phase 1 - Passage Jean de la Fontaine : zone de travaux / fermée à la circulation automobile jusqu'à fin janvier 2019
-  Phase 2 - Rue Jean de la Fontaine : Zone de travaux / fermée à la circulation automobile du 07 janvier au 11 février puis du 18 mars au 09 avril
-  Déviation piétonne (jusqu'à fin janvier 2019)
-  Rue fermée à la circulation automobile jusqu'à fin janvier 2019
-  Déviation automobile (dans les deux sens) jusqu'à fin janvier 2019

Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à la plus grande prudence aux abords du site en travaux.

L'EPA et la Ville de Saint-Etienne vous remercient par avance de votre compréhension et vous prient de les excuser pour les éventuels désagréments occasionnés par ce chantier.

+ d'info : EPA de Saint-Étienne
www.epase.fr - chateauxcreux@epase.fr - 04 77 34 43 60